



SNEP FSU
Syndicat National de l'Éducation Physique

Mamoudzou, le 14/11/2019.

Les sportifs de Mayotte ont soif...



...**Soif** de victoires sportives, **soif** de rencontres, **soif** d'accueillir les jeux de l'océan indien, **soif** de piscines olympiques, **soif** de découvrir de nouvelles activités sportives de pleine nature comme le kayak, le vtt, le trail, etc...

Mais la « soif de vaincre » est pour l'instant freinée par la soif...tout court.



Alors que la problématique de la **sécheresse** refait surface en cette fin d'année 2019, que les habitants se préparent à vivre des coupures d'eau intempestives, le **SNEP FSU Mayotte (syndicat National d'Éducation Physique** auquel plus de la moitié des professeurs d'EPS de Mayotte est syndiquée) préfère préciser d'avance que les responsables d'une surconsommation d'eau ne sont pas à chercher ni parmi les sportifs de Mayotte, ni parmi les élèves en EPS, qui ne boivent que très peu, qui ne prennent que très peu de douches, et pour cause : bien souvent, **ils n'ont pas accès à l'eau sur leurs lieux de pratique !**

Ça peut paraître surprenant mais à **Mayotte, en 2020, il n'y aura toujours pas d'accès à l'eau sur un grand nombre d'installations sportives !** Ce qui signifie pour les sportifs : des difficultés pour **s'hydrater**, pour avoir accès à des **sanitaires**, sans même parler du manque criant de **vestiaires**, ou de **douches** !



Depuis plus de 15 ans le SNEP-FSU Mayotte alerte les services du Vice-Rectorat et rappelle que les élèves souffrent du **manque d'eau**, comme du **manque d'ombre** d'ailleurs, sur les installations sportives.

Sous l'impulsion des représentants syndicaux, depuis 2 ans, un projet de construction d'une quinzaine de petits farés (avec robinet d'eau potable) a été lancé par le Vice-Rectorat et devrait d'ici quelques mois sortir de terre, et équiper les quelques installations sportives à l'intérieur des collèges qui s'en trouvaient dépourvus.

Pour regrouper les élèves quelques minutes à **l'abri du soleil**, de la **pluie**, ou de la **boue**, en saison humide, c'est une bonne chose, mais c'est encore loin d'être suffisant !!! Pour l'instant les lycées ne sont pas concernés par ce projet. Les installations sportives qui se trouvent à l'extérieur des établissements, non plus, car relevant des mairies.

La situation ne peut plus durer !

Il est temps d'avancer sur le sujet, c'est **un problème de santé publique !** Le SNEP FSU Mayotte estime que les enfants de Mayotte n'ont pas à subir les **malaises**, les **déshydratations** et les **insolations** en EPS qu'ils ne subiraient pas si les conditions de pratique étaient meilleures, ou au moins déjà au niveau de ce qui se fait à la Réunion ou dans les autres DOM, où le soleil tape moins fort et où le taux d'humidité est pourtant plus faible !

Que Mayotte soit moins bien doté que les autres DOM est incompréhensible !

Mayotte « bénéficie » d'un **taux d'ensoleillement** très supérieur (en moyenne il y a 1.400 heures d'ensoleillement par an à Mayotte (contre 1.250 h à la Réunion, 1.200 h dans le Sud de la France et 900 h à Paris), et un **rayonnement parmi les plus forts au monde : index 12 !!!** alors que l'index 9 n'est que rarement dépassé en métropole par exemple. Selon Meteo France Mayotte, Les températures avoisinent régulièrement **32°C, sous abri...** et n'oublions pas que souvent nous n'avons pas d'abris ! Le SNEP FSU Mayotte a déjà démontré par une enquête il y a quelques années que ces températures étaient largement dépassées sur les plateaux sportifs notamment !

Comment peut-on espérer enseigner sérieusement en EPS dans ces conditions ? Comment entraîner les futurs athlètes de demain avec des installations sportives qui ne disposent pas d'accès à l'eau, ni même d'ombre ? Mayotte présente des précipitations importantes (plus de 1500 mm par an en moyenne sur l'île). Comment s'entraîner sérieusement ? comment enseigner sérieusement en EPS sans toit et dans la boue ? Comment enseigner quand les semelles des chaussures de nos élèves se décollent sous l'effet de la chaleur du bitume noir et brûlant de nos plateaux sportifs à ciel ouvert ?

Il faut cependant saluer la prise de conscience de certains acteurs, comme **la marie de Mamoudzou** qui se penche sur la question de la **couverture de ses plateaux sportifs** et qui a récemment engagé un travail de concertation avec les services du Vice-Rectorat. Mais qu'attendent les autres municipalités ? Avant même de parler de **piscine olympique** (très consommatrices en eau !), montrons aux sportifs de Mayotte, jeunes élèves en EPS comme pratiquants de clubs, qu'ils méritent **des installations sportives décentes**, et qui ne mettent pas en jeu leur santé.

Comment peut-on aider nos élèves à s'occuper de leur santé, de leur hygiène quand ils n'ont pas de place pour se changer dans des **vestiaires** qui accueillent parfois jusqu'à 4 classes en même temps ? Et qui ne disposent que d'une poignée de **douches/sanitaires** ?

A chaque nouvel **Inspecteur d'EPS**, à chaque nouveau **Vice-Recteur**, à chaque nouveau **Directeur de Cabinet**, les représentants syndicaux reprennent pourtant sans relâche leur travail de persuasion, d'explication, de conviction, pour expliquer l'importance d'avoir **de l'eau et de l'ombre** sur les sites de pratique sportive, qu'ils se trouvent à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements... Si le problème semble avoir été entendu par le nouveau **Vice-Recteur Mr Halbout**, et le « **Service des Constructions Scolaires** » du **Vice-Rectorat**, qui portent une attention particulière sur les nouvelles constructions, le SNEP FSU Mayotte estime qu'il est plus que temps d'accélérer le gros rattrapage sur les anciens établissements scolaires, tout comme sur les installations sportives municipales, qui sont encore très mal dotés en eau, et qui mettent en péril quotidiennement l'intégrité de nos élèves et de nos sportifs.

Le **SNEP FSU Mayotte** reste à la disposition des différents acteurs, tels que le **CROS** (Comité Régional Olympique et Sportif), la **DRJSCS**, la **DEAL**, l'**ARS** (Agence Régionale de Santé), l'**association des maires**, les associations de **parents d'élèves**, les **ligues sportives**, etc... pour entamer des concertations constructives autour de cette problématique de « **l'accès à l'eau sur les installations sportives** ».

Pour le **SNEP FSU Mayotte**, l'urgence sanitaire consiste au minimum à placer des **pompes sogea à carte** sur toutes les installations sportives municipales, pour que les professeurs d'EPS et les clubs sportifs puissent avoir accès à l'eau, munis de leurs propres cartes créditées.



Multiplions les pompes à carte sur les installations sportives !

Le bureau du SNEP FSU MAYOTTE.

Mail : snep.cosecretaires@gmail.com